

Les islamistes du CFCM attaquent Pierre Manent au nom des valeurs françaises

écrit par Jean d'Acre | 13 décembre 2024





Il y a des fessées que l'on ne rattrapera plus de ne pas les avoir administrées au plus tôt de la formation d'un individu, et l'interdiction de dresser la paillasse des lardons pourrait bien être cause du déclin français.

C'est à 70 ans passés qu'un philosophe s'exclame publiquement en France que « *le nombre de musulmans en Europe ne peut pas croître au rythme actuel sinon nous irons au-devant de drames qu'aucune version de la laïcité ne permettra de maîtriser* ».

<https://www.fdesouche.com/2024/12/06/pierre-manent-le-nombre-de-musulmans-en-europe-ne-peut-pas-croitre-au-rythme-actuel-sinon-nous-irons-au-devant-de-drames-quaucune-version-de-la-laicite-ne-permettra-de-maitriser/>

<https://lesobservateurs.ch/2024/12/06/pierre-manent-le-nombre-de-musulmans-en-europe-ne-peut-pas-croitre-au-rythme-actuel-sinon-nous-irons-au-devant-de-drames-quaucune-version-de-la-laicite-ne-permettra-de-maitriser/>

Il en a fallu des attentats, des égorgements de profs, des ratonnades de juifs pour que certains l'ouvrent nous donnant raison nous qui avons depuis deux décennies décortiqué le Coran, l'histoire des chrétiens et des juifs dans le monde musulman au cours des derniers siècles et toujours indiqué que Charles Martel et les Espagnols de Reconquista avaient d'excellentes raisons pour jeter le sarrasin hors d'Europe pour nous débarrasser d'un fléau anti-genre humain.

L'islam et ses agents-adeptes, ce sont les dix plaies d'Egypte en une seule, un agent de destruction massif de civilisation européenne, et c'est pour partie à cause de son islamisation que tout notre continent est sur le déclin qui a vu s'ouvrir publiquement la chasse aux juifs comme à Amsterdam ou dans certains départements de France.

Il se trouve que je me suis régalé à la réaction du CFCM qui s'est insurgé, au nom des Droits de l'Homme figurez-vous, du cri de la raison de Pierre Manent, réaction de cet organe islamique qui me permet de la répudier publiquement avec les arguments les plus juridiques qui soient et qu'ils seront dans l'impossibilité de contrer, en voici un extrait :

« Comment, dans le pays des Droits de l'Homme, peut-on, en toute impunité, appeler à réduire le nombre d'une composante qui fait partie intégrante de la nation ? Comment a-t-on pu oublier les leçons de l'histoire récente et les conséquences tragiques qu'ont engendré de tels discours ? », s'interroge l'organisation musulmane, rappelant qu'« il n'y a pas si longtemps, Édouard Drumont et Maurice Barrès tenaient des propos similaires à l'encontre des juifs, évoquant une prétendue "mise à la glèbe de la nation" ou accusant l'immigration juive" de modifier la substance même du peuple français ».

<https://www.bladi.net/pierre-manent-musulmans-pourquoi-cfcm-sa-isit-arcom,111962.html>

Ajoutons que l'exception de vérité autorise toute critique y compris de l'islam et ses adeptes sans être normalement

justiciable pénalement pour islamophobie à partir du moment où figurent dans l'argumentaire les éléments incontestables qui fondent l'opinion véhiculée qui ne constitue dès lors plus une diffamation-affirmation gratuite mais la conclusion d'un raisonnement étayé d'éléments de preuve qui souffre seulement un droit de réponse pour une mise en perspective différente : c'est ce que l'on appelle le débat.

Or donc en faisant appel aux Droits de l'Homme et aux valeurs françaises, il se trouve que le CFCM me donne les moyens de démontrer une nouvelle fois que les islamisés ne peuvent pas constitutionnellement être des ressortissants de notre pays, ni même contractuellement européens.

Comme la France et le Traité européen ne reconnaissent que la Déclaration universelle de 1948 (bloc constitutionnel gaulois et Traité UE), les musulmans ressortent de la Déclaration des Droits de l'Homme islamique uniquement interprétables par la charia du Caire de 1990 :

https://oic-iphrc.org/fr/data/docs/legal_instruments/OIC_HRRIT/942045.pdf

Plusieurs organisations droit de l'hommes ont noté la régression de ladite Déclaration du Caire par rapport à la Déclaration Universelle de 1948, à titre d'exemple :

[http://www.europeanrights.eu/public/atti/RISO_2253_\(2019\)_FR.pdf](http://www.europeanrights.eu/public/atti/RISO_2253_(2019)_FR.pdf)

Outre que l'actualité quotidienne nous montre au surplus que la dite proclamation du Caire est en réalité bafouée à tout instant dans tout le monde musulman par la chasse au juif, au chrétien, à l'apostat ou à l'homosexuel qui y sont pratiquées, j'ajoute ici deux précisions :

1° *Une grande partie voire une majorité de tenants de Mahomet met le Coran au-dessus de la Constitution française, et les dits mahométans qui déclareraient le contraire publiquement peuvent être légitimement soupçonnés de pratiquer le double discours prévu par les lois coraniques qui adoubent le mensonge envers les non musulmans pour mieux*

les endormir avant égorgement.

2° La pourtant peu suspecte d'extrême drouââtisme Commission des questions juridiques et des droits de l'homme européenne dont le rapporteur était monsieur Gutierrez a estimé la charia et la Déclaration du Caire incompatibles avec les valeurs de l'UE : « 64. Comme l'indique le rapport, plusieurs dispositions de la Déclaration du Caire posent de grands problèmes à l'égard des droits humains; c'est notamment le cas de l'article 25, qui dispose que «[l]a charia est l'unique référence pour l'explication ou l'interprétation de l'un quelconque des articles contenus dans la présente Déclaration».

Ces problèmes se posent en raison des incompatibilités très nettes entre la charia et la Convention européenne des droits de l'homme ».

https://assembly.coe.int/nw/xml/XRef/Xref-XML2HTML-fr.asp?file_id=25246&lang=fr

Il s'ensuit que tant le Coran que la charia et autres écrits musulmans sont anticonstitutionnels puisque véhiculent des valeurs de haine, d'appels au meurtre et de discrimination que notre bloc de Constitution réproouve de même que le Traité UE, et par suite c'est toute l'idéologie nauséabonde nommée islam qui doit être déclarée anticonstitutionnelle et interdite en France.

Question valeurs et droits de l'homme, le CFCM est donc mal fondé à faire appel aux valeurs françaises qui reconnaissent une seule Déclaration des Droits de l'Homme pour asséner que les masses musulmanes seraient « une composante qui fait partie intégrante de la nation » puisque le Coranique ressort de la conspiration du Caire 1990 et non du complot universel Cassin-Roosevelt 1948.

Il s'ensuit qu'il est conclusif des éléments supra d'arguer qu'un islamisé ne peut pas faire partie de la Nation Française, sauf à répudier la charia, le Coran et tous les autres écrits discriminants de son monde incompatibles avec

les valeurs de notre monde.

La comparaison avec l'antisémitisme qui a pu sévir dans l'histoire de France véhiculé par les Barrès et Drumont cités par le CFCM n'est pas plus opératoire au cas particulier.

En effet, il s'agissait d'une prise de position unilatérale de Français de souche qui souhaitaient refuser leur intégration.

Or la situation actuelle de l'islamique dans la société française est totalement opposée à celle du juif de fin 19e ou début de 20e siècle : les juifs à l'époque faisaient tout leur possible pour s'intégrer au roman national au contraire du mahométan, nous venons de le voir concernant les valeurs mais également concernant ses us et habitudes de vie et de penser qu'il veut imposer à tous, ici les exemples abondent de la haine de l'Ottoman façon Grand Turc envers les usages français, un exemple à Vénissieux que l'on peut multiplier par milliers quotidiennement :

« Vénissieux (69), le Casino est désormais devenu un supermarché halal, il est désormais impossible de se procurer du porc et de l'alcool aux Minguettes ».

<https://www.fdesouche.com/2024/12/09/venissieux-le-casino-va-d-evenir-un-supermarche-halal-le-porc-et-lalcool-disparaissent-des-etals-aux-minguettes/>

Porc et pinard sont deux mamelles historiques du pays gaulois, la minijupe et les cheveux à l'air libre des filles y sont aussi plébiscités, de même que la musique qu'abhorre le Maure.

Les attaques régulières qui se multiplient en tous lieux et à toute heure quotidiennement, violentes avec menaces de mort, à la liberté d'expression et de caricature sont un autre exemple de l'impossible vivre ensemble, pour un Voltairien vrai français de souche du Peuple Premier, avec les islamisés.

La réalité commence de frapper beaucoup de Français et

Françaises de souche désormais comme beaucoup d'Européens de vieille naissance, les musulmans montrent tous les jours par leur attitude et leur comportement, leur communautarisme, le repli sur leur coran et la chasse aux juifs qu'ils ont commencé ouvertement et publiquement d'instaurer comme on vient de le voir à Amsterdam qu'ils n'ont aucune intention de s'intégrer mais seulement de coloniser pour réduire en esclavage et soumission le mécréant comme cela l'était sous l'Al Andalous pour les non musulmans.

La transition par la Reconquista espagnole permet ici de revenir sur le devoir de souvenir que revendique le CFCM dans sa saisine de l'Arcom, « Comment a-t-on pu oublier les leçons de l'histoire récente et les conséquences tragiques qu'ont engendré de tels discours ? ».

C'est la bonne question que pose le CFCM en effet, on se demande comment les attardés mentaux politiques européens actuels, les Macron Wauquiez Hollande Sarkozy en tête de gondole, ont pu oublier les leçons de l'histoire de l'Humanité depuis que l'islam existe et ses centaines de millions de morts, viols, razzias, attaques, barbaresques et agressions.

On se demande aussi comment ces encore plus imbéciles qu'attardés congénitaux de Merkel, Macron, Wauquiez, Hollande, Sarkozy soit l'ensemble de la classe politique européenne dont française ont pu ne pas vouloir voir la situation des femmes en Iran, en Afghanistan, le sort tragique des Chrétiens, Yézidis et Juifs dans tout le monde musulman pour nous en importer et imposer des dizaines de millions avec les conséquences à terme que l'on peut éprouver et observer chaque jour que l'on ouvre son poste TV à l'heure du JT sur la Syrie, Pakistan, Nigeria ou le Liban par exemple où les coraniques ne s'épanouissent qu'en terrorisant les non musulmans.

Le CFCM poursuit en faisant le parallèle avec un attentat en New-Zélande contre une mosquée qui « rappelle que le terroriste responsable de la mort de 51 fidèles musulmans

dans deux mosquées à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, s'est directement inspiré de la théorie du "Grand remplacement", popularisée par l'écrivain d'extrême droite Renaud Camus et que « ces tragédies montrent à quel point les mots peuvent tuer ». L'organisation musulmane constate avec amertume qu'« aujourd'hui, des plateaux de télévision censés être des espaces de débat éclairé se transforment trop souvent en tribunes où certains intellectuels débitent, sans contradiction sérieuse, des discours de haine. » [...] »

Vais-je décevoir le lecteur de RL si je lui annonce mon accord avec le CFCM qui affirme que les mots peuvent tuer ? Pas sûr si je prends au mot l'organe islamique en prenant pour exemple archétypique de mots qui tuent le Coran et tous les écrits haineux musulmans qui chaque jour assassinent des centaines voire des milliers d'êtres humains dans le monde et esclavagisent des centaines de millions de femmes notamment en Iran et en Afghanistan.

Puis quand j'agrée le CFCM pour que tous les plateaux TV deviennent enfin réellement des lieux de débats éclairés et éclairants à toutes les heures de grande écoute sur les méfaits contre le Genre Humain non musulman de l'islam et des discours de haine du Coran et autres écrits coraniques afin de faire prendre conscience à tous les citoyens de France de la crétinerie congénitale de leur classe politique qui a cru bon en importer et installer dans l'hexagone des millions qui vivent dans le fiel des autres qui ressort de leurs publications qui tuent, les profs égorgés peuvent en témoigner.

Le CFCM continue à présenter les musulmans comme des victimes qui affirme que les débats sur ces plateaux TV, « *Derrière le prétexte de critiquer une religion, ce sont les individus qui en sont les fidèles qui se trouvent directement visés. Cette stratégie de dissimulation ne trompe personne : c'est bien la personne, et non la foi, qui est stigmatisée* ».

Or c'est bien là le nœud du problème, c'est qu'en suivant les préceptes de l'idéologie nauséabonde de Mahomet les coraniques par mimétisme fanatique deviennent eux-mêmes nauséabonds qui prennent le caractère d'individus intolérants, violents, égorgeurs, incapables de s'adapter à une vie en société française millénaire de racine laïco-Chrétienne qui pratique la critique comme elle respire, qu'elle soit religieuse ou politique : le Coran et la charia devenus consubstantiels au mental du fidèle islamisé, ce dernier en devient l'incarnation-bras armé qui lui interdit tout recul qui lui permettrait de s'arracher au déchainement de haine qui parcourt ces textes. Ici aussi nous ne sommes pas du même monde.

Je conclus en affirmant que le CFCM ne peut donc pas en appeler aux valeurs françaises pour morigéner Pierre Manent ni saisir l'Arcom, par nature l'islam est discriminatoire, l'islamophobie n'est pas du tout une manière d'écartier le musulman de la Nation française, ce n'est ni une opinion pas plus qu'un supposé délit mais un constat de réalité vécue qui montre que c'est le mahométan qui se discrimine tout seul, avec le comble d'avoir la manie détestable de jouer constamment les pleureuses professionnelles.

Seul coupable de ses propres turpitudes, le coranique ne devrait donc s'en prendre qu'à lui-même et aller rejoindre son monde où il pourrait vivre pleinement ses valeurs sans emmerder les autres qui n'ont pas les mêmes.

Jean d'Acre

Ripostelaique.com